



## 59<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

### 73<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

---

Point 8.16-G de l'ordre du jour provisoire

CD59/INF/16

7 juillet 2021

Original : anglais

#### **G. LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ AUX AMÉRIQUES : RAPPORT D'AVANCEMENT**

##### **Antécédents**

1. Le présent document a pour objet d'informer les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) des avancées réalisées dans la mise en œuvre de la résolution CD52.R15 (2013) (1), *La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques*, et de son document de politique connexe (document CD52/11) (2), qui établit que : « Le but de cette politique est de renforcer la coopération entre les pays et les partenariats horizontaux entre les régions et au sein de celles-ci, ce pour échanger de manière dynamique des solutions dans le domaine sanitaire qui traitent de manière efficace et durable les problèmes communs de santé, en particulier dans les domaines prioritaires comme l'accès universel aux soins médicaux et les déterminants sociaux de la santé. La coopération entre pays et les partenariats horizontaux peuvent aussi servir à traiter les questions d'équité et les asymétries à l'intérieur des pays et entre ceux-ci. Les solutions mises en commun et les échanges doivent être fondés de plus en plus sur des preuves scientifiques pour renforcer l'application d'une approche scientifique quant à ces modalités de coopération. »

2. Dans la résolution CD52.R15, il est demandé à la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) de « présenter au Conseil directeur ou à la Conférence sanitaire panaméricaine des évaluations périodiques portant sur la mise en œuvre et l'impact de la politique sur la coopération, tout particulièrement celle qui comporte une mobilisation de ressources pour l'Organisation pour le développement en matière de santé aux Amériques dans le but de mettre l'accent sur les éventuels défis à relever et les facteurs de réussite susceptibles de contribuer à perfectionner davantage la politique, ce à partir de la 29<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine. » Des rapports antérieurs ont été présentés en 2017 à la 29<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (document CSP29/INF/7) (3) et en 2019 au 57<sup>e</sup> Conseil directeur (document CD57/INF/10-D) (4). Le présent document constitue ainsi le troisième rapport d'avancement relatif à la résolution CD52.R15.

---

### **Analyse des progrès réalisés**

3. Pour rendre compte de l'exécution du mandat émané de la résolution et du document de politique sur la coopération pour le développement en matière de santé dans la Région des Amériques, ce document a été structuré à partir des lignes directrices de la politique relatives aux fonctions du BSP : *a)* pouvoir de mobilisation et plaidoyer, *b)* intermédiation et échange de connaissances et *c)* création d'alliances et mobilisation de ressources.<sup>1</sup>

#### ***Pouvoir de mobilisation et plaidoyer***

4. Le BSP a poursuivi son plaidoyer en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans divers forums internationaux. Ces efforts ont été mis en évidence dans les rapports du Secrétaire général des Nations Unies présentés à l'Assemblée générale en 2019 et 2020, dans lesquels l'OPS a été reconnue comme un partenaire essentiel pour l'élaboration de la politique et le dialogue dans ce domaine (5, 6).

5. L'OPS est partie prenante du mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Cette participation a été déterminante pour garantir au domaine de la santé une place prépondérante dans l'ordre du jour mondial. En collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), l'OPS a contribué à l'élaboration de la stratégie de l'ensemble des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et triangulaire et du plan d'action pour la coopération Sud-Sud, qui devrait être adopté lors de la vingtième session du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, prévue du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2021.

6. L'OPS a organisé des échanges de meilleures pratiques et d'enseignements tirés de la riposte à la pandémie de COVID-19 en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Ces sessions virtuelles ont porté sur les thèmes tels que la couverture sanitaire universelle et la crise du coronavirus (défis et ripostes, maintien des services de santé essentiels lors de la riposte à la COVID-19) et l'après COVID-19, sur la manière dont les pays du Sud peuvent travailler ensemble pour renforcer les systèmes de santé en faveur de la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile. Le projet de l'OPS sur la résistance aux antimicrobiens, mis en œuvre dans les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) avec le soutien technique de l'Argentine, a été présenté lors de l'événement pour promouvoir la solidarité Sud-Sud pour l'objectif de développement durable (ODD3) sur la bonne santé et le bien-être, tenu dans le cadre de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

7. En outre, en collaboration avec l'UNOSSC et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), l'OPS a organisé un cours de formation sur les villes résilientes et l'élaboration ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie locale

---

<sup>1</sup> Pour une description plus détaillée de ces fonctions, voir le paragraphe 21 du document CD52/11.

de réduction des risques de catastrophe pour riposter à la COVID-19, qui a été délivré au niveau local à plus de 1000 personnes dans le monde entier.<sup>2</sup>

8. Lors du 58<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, les États Membres de la Région des Amériques ont approuvé la résolution CD58.R9, *Pandémie de COVID-19 dans la Région des Amériques*, qui demande à la Directrice de « continuer à élaborer des actions et des outils visant à promouvoir la coopération internationale, dans le cadre de la résolution CD52.R15 *La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques*, pour répondre à la pandémie de COVID-19 dans la Région des Amériques ».

### ***Intermédiation et échange de connaissances***

9. Afin de promouvoir la coopération entre les pays pour le développement sanitaire,<sup>3</sup> le BSP a soutenu les pays et les partenaires de manière directe par l'élaboration de guides de procédure, de modèles de projets, de diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés, ainsi que par des mécanismes de notification et de suivi. Ces documents ont été mis à la disposition des contreparties nationales et des partenaires stratégiques sur le site Web de l'OPS et la plateforme « South-South Galaxy » des Nations Unies.<sup>4</sup>

10. En 2019 et 2020, malgré la situation financière difficile, le BSP a continué de financer et de soutenir directement cinq projets dans le cadre de la coopération entre les pays pour le développement sanitaire, favorisant ainsi les échanges de meilleures pratiques et d'enseignements tirés entre 25 États Membres, dont cinq pays clés<sup>5</sup> et 15 pays membres de la CARICOM (7).

11. Le BSP soutient l'échange de meilleures pratiques et d'enseignements tirés entre le Chili et la CARICOM par le biais d'un projet cherchant à faire avancer les politiques de santé publique en matière de surpoids et d'obésité au Chili et au sein de la communauté des Caraïbes. Parmi les principales réalisations de ce projet :

- a) L'OPS a publié le document *L'étiquetage frontal comme instrument d'action politique pour prévenir les maladies non transmissibles aux Amériques*, qui donne un aperçu des données probantes mises à disposition et compile les arguments et contre-arguments clés relatifs à l'étiquetage frontal.
- b) En partenariat avec la Healthy Caribbean Coalition, l'Université des Indes occidentales (UWI) et l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), l'OPS a accru la visibilité de l'étiquetage frontal de mise en garde, et l'appui en faveur de cette visibilité, en menant des activités de plaidoyer de haut niveau avec le directeur

---

<sup>2</sup> Le rapport est disponible en anglais sur : <https://www.paho.org/en/events/making-cities-resilient-developing-and-implementing-local-disaster-risk-reduction-strategy>.

<sup>3</sup> Pour des informations supplémentaires : <https://www.paho.org/en/who-we-are/cooperation-among-countries-health-development>.

<sup>4</sup> Pour des informations supplémentaires (en anglais), consultez : <http://www.unsouthsouth-galaxy.org>.

<sup>5</sup> Les pays clés sont indiqués dans le Plan stratégique de l'OPS 2020-2025.

émérite de l'OPS, Sir George Alleyne, de l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de toute personne à jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Anand Grover, du Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Barbade et les Caraïbes orientales et du Secrétaire général adjoint de la CARICOM, Douglas Slater. Le soutien de l'OPS concernait également la formation sur la défense des politiques stratégiques de 10 organisations de la société civile de certains pays des Caraïbes.

- c) La 39<sup>e</sup> réunion du Conseil pour le développement humain et social (COHSOD) de la CARICOM a approuvé un appel à l'action visant à accélérer d'urgence l'adoption d'un étiquetage frontal efficace des mises en garde dans les Caraïbes, considérée comme une question de droits de l'homme.
- d) Le Conseil de l'Organisation régionale pour les normes et la qualité (CROSQ, selon le sigle anglais) de la Communauté des Caraïbes a adopté une recommandation pour réviser la norme régionale de la CARICOM approuvée en 2010 qui portait sur les spécifications propres à l'étiquetage des aliments emballés, afin d'intégrer les spécifications de l'étiquetage frontal et d'élaborer une norme distincte pour l'étiquetage nutritionnel. Le Conseil a également adopté un processus et un calendrier pour cette initiative, qui est actuellement menée avec l'appui du projet de coopération entre les pays pour le développement sanitaire.

12. L'OPS a appuyé les efforts conjoints de collaboration entre Haïti et la République dominicaine dans le cadre du projet sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile à la frontière nord entre la République dominicaine et Haïti, dont les résultats suivants peuvent être soulignés :

- a) Le projet a contribué à augmenter le nombre d'Haïtiennes bénéficiant d'une première consultation prénatale, qui est passé de 43.884 en 2019 à 46.156 pour la période de janvier à novembre 2020. En outre, le nombre d'accouchements en établissement a augmenté de 21 %, passant de 1980 à 2412 malgré la diminution globale de la fréquentation des établissements de santé en raison de la pandémie de COVID-19. Le projet a contribué à doubler le nombre de césariennes, en raison de l'amélioration des conditions de travail et d'un plus grand nombre d'accouchements en contexte hospitalier. Le taux de césarienne est ainsi passé de 7 % en 2018 à 15 % en 2020. En novembre 2020, le taux d'occupation de la maternité de l'hôpital d'Ouanaminthe était de 150 % comparativement au taux de 2018.
- b) Compte tenu du fait que le projet a débuté en 2017, il est important de noter que le taux de mortalité maternelle a diminué de 189,6 (2018) à 108,7 (2020) pour 100 000 naissances vivantes, et que les taux de mortalité néonatale et infantile ont aussi respectivement diminué de 21,0 (2018) à 9,0 (2020) et 28,2 (2018) à 14,0 (2020) pour 1000 naissances vivantes. La réduction de ces indicateurs est importante, particulièrement en 2020, car de grands progrès ont été réalisés malgré les défis en matière de prestation des services de santé essentiels du fait de la pandémie de COVID-19.

- c) Le projet a appuyé le renforcement des compétences de 162 professionnels de la santé en Haïti et 595 en République dominicaine, en mettant l'accent sur la prise en charge de l'hémorragie du post-partum et des complications des urgences obstétricales, des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, des soins prénatals et du post-partum, de la santé génésique (mesures de prévention et de lutte contre les infections dans les établissements de soins de santé, dans les maternités et au domicile, et planification familiale faisant appel aux méthodes modernes). Ce projet a également contribué à la mise à disposition d'équipements et de matériels, à la formation à la prise en charge des complications obstétricales et à l'utilisation de vêtements antichoc.
  - d) La capacité de surveillance de la mortalité maternelle a été renforcée par la formation de 35 professionnels de la santé sur les systèmes d'information sanitaire, comme le système de surveillance des décès maternels et riposte (MDSR, selon le sigle anglais) mis en place dans le département du Nord-Est d'Haïti. En République dominicaine, les services de gestion du sang ont également été consolidés par le renforcement des capacités et la mise à disposition de réactifs pour le dépistage sanguin.
  - e) La maternité d'Ouanaminthe a été rénovée et équipée d'équipements essentiels aux soins maternels et néonataux. Du personnel qualifié a été déployé de l'hôpital de Fort-Liberté à l'établissement de santé d'Ouanaminthe pour faciliter les interventions d'urgence. La collaboration et la coordination avec le Centre national des ambulances ont été renforcées, afin d'assurer la localisation préalable des ambulances dans les zones difficiles d'accès et de faciliter le transport gratuit des femmes présentant des complications obstétricales.
  - f) La participation des dirigeants communautaires à la santé de leur collectivité et des agents de santé communautaire par le biais des services de santé intégrés a accru la sensibilisation de la collectivité à l'importance d'accoucher en établissement ; les accoucheuses traditionnelles accompagnent maintenant volontiers les femmes qui viennent accoucher à l'hôpital d'Ouanaminthe.
13. L'OPS a négocié un partenariat entre la CARICOM et l'Argentine pour tirer parti des meilleures pratiques de cette dernière en matière de résistance aux antimicrobiens, ce qui a conduit à l'élaboration d'un projet pour le renforcement de la détection et de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens aux niveaux national et régional dans les États Membres de la CARICOM. Ce projet a donné les résultats suivants :
- a) Huit pays des Caraïbes ont reçu un soutien à l'utilisation adéquate des fournitures et des réactifs fournis pour détecter les mécanismes de résistance d'importance clinique.
  - b) Dans 12 pays, le personnel a été inscrit à une formation virtuelle sur le renforcement des capacités de laboratoire pour la détection et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens.

- c) Une formation virtuelle a été dispensée à 119 participants sur le renforcement des capacités de laboratoire en matière de détection et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens. La formation incluait *a)* les normes de contrôle interne de la qualité des tests de sensibilité, *b)* le renforcement des capacités pour détecter et différencier les mécanismes de résistance, *c)* la détection des mécanismes de résistance émergents, *d)* différentes approches et techniques pour déterminer et évaluer la sensibilité des Cocci Gram positifs et de certains organismes difficile à tester, *e)* des connaissances sur le diagnostic des infections sanguines et *f)* un soutien à distance pour l'installation et l'utilisation du logiciel WHONET à des fins de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, de la saisie des données et de leur analyse.
- d) Neuf laboratoires situés dans des États Membres de la CARICOM participent à un programme externe d'évaluation de la qualité et huit ont reçu une formation à l'issue d'enquêtes de suivi qui ont permis de mettre en évidence les améliorations nécessaires en matière de résultats.

14. L'OPS appuie actuellement la République dominicaine pour faire face aux défis en matière de sécurité routière en facilitant les échanges avec le Costa Rica. Le projet pour l'amélioration de la sécurité routière en République dominicaine et au Costa Rica par le biais du renforcement de la gestion de la sécurité routière et des capacités réglementaires a débouché sur les résultats suivants :

- a) La République dominicaine a lancé son programme d'inspection technique des véhicules, pour lequel le Costa Rica a offert des conseils techniques basés sur ses années d'expérience en la matière.
- b) De son côté, le Costa Rica partage des produits de communication par le biais des médias sociaux, en s'appuyant sur les expériences de la République dominicaine dans le domaine.
- c) Un observatoire de la sécurité routière a été mis en place pour suivre et surveiller les progrès réalisés. L'observatoire offre également *a)* des manuels, des guides et des règlements, *b)* des plans de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les traumatismes et les décès dus aux accidents de la route, *c)* des programmes d'inspection techniques des véhicules et *d)* des campagnes de communication en matière de sécurité des déplacements.
- d) Un conseil multipartite de gestion des données techniques, qui rassemble 19 institutions liées aux secteurs de la circulation, des transports, de la sécurité routière et de la mobilité, a été réuni en République dominicaine.

15. Afin de lutter contre les maladies non transmissibles dans la Région, l'OPS coordonne un projet de renforcement institutionnel pour la planification et le suivi des programmes de lutte contre le cancer en Amérique latine, soutenu par l'Argentine, la Colombie, El Salvador, le Guatemala, le Panama, le Paraguay et le Pérou. Le projet a mené à terme les réalisations suivantes :

- a) L'OPS a favorisé l'échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés des instituts nationaux du cancer d'Argentine et de Colombie, par le biais d'ateliers de formation et de visites sur place visant le personnel des ministères en charge des maladies non transmissibles au Guatemala, à El Salvador, au Panama, au Paraguay et au Pérou.
- b) Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a aidé des pays cibles à mettre en œuvre et à déployer de nouvelles méthodes concernant les registres du cancer basés sur la population par le biais de l'outil CanReg5.
- c) Le BSP a noué le dialogue avec les ministères de la Santé, les instituts nationaux de lutte contre le cancer et les praticiens de santé publique, afin d'obtenir une participation élevée à cette initiative et de garantir le suivi et la pérennité de ce projet.

16. Le BSP a également collecté des informations sur les initiatives de coopération entre les pays auxquelles l'OPS a directement participé. Au total, 106 initiatives de ce genre ont été déterminées comme étant terminées ou en cours de mise en œuvre en 2019 et 2020, et 35 étaient en phase de planification. Une analyse des initiatives dans les catégories « terminées » et « en cours » indique ce qui suit :

- a) Toutes ces initiatives contribuent aux résultats du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025. Plus du tiers de ces initiatives (37 %) contribuent aux résultats 1, 7 à 11 et 22 concernant l'accès à des services de santé complets et de qualité, personnel de santé, accès aux technologies de la santé, renforcement du rôle directeur et de la gouvernance, augmentation du financement public pour la santé, protection financière renforcée et recherche, éthique et innovation pour la santé. L'ensemble des résultats liés à la santé tout au long du parcours de vie, soins de qualité pour les personnes âgées, déterminants sociaux et environnementaux et promotion de la santé et action intersectorielle (résultats 2, 3, 18 et 19) et capacité de réponse aux maladies transmissibles, facteurs de risque des maladies transmissibles et élimination des maladies transmissibles (résultats 4, 12 et 17) correspondent chacun à 20 % de toutes les initiatives.
- b) Du fait de la pandémie de COVID-19, diverses initiatives ont été lancées relativement groupe lié à la préparation aux urgences sanitaires et réduction des risques, prévention et contrôle des épidémies et des pandémies et détection des urgences sanitaire et riposte (résultats 23 à 25 du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025). Ces initiatives ont eu une portée mondiale et régionale, et elles sont liées aux piliers suivants du document *COVID-19 Strategic preparedness and response plan* de l'OMS (8) : pilier 1 : coordination, planification, financement et suivi, pilier 3 : surveillance, enquête épidémiologique, recherche des contacts et ajustement des mesures sociales et de santé publique et pilier 9 : renforcement des services et systèmes de santé essentiels
- c) L'Amérique du Sud regroupe 41,8 % de ces initiatives et l'Amérique centrale et les Caraïbes respectivement 26,31 % et 24,86 %. Les 7 % restants sont des initiatives

concernant l'Amérique du Nord et des initiatives auxquelles participent d'autres régions de l'OMS.

- d) En ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (9), les initiatives de coopération entre les pays contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier à celle de l'ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge (56 % des initiatives), de l'ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » (13 %) et de l'ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » (8 %).

### ***Création d'alliances et mobilisation des ressources***

17. Tel que mentionné ci-dessus, les expériences de l'OPS en matière de coopération entre les pays ont été mises à la disposition de divers publics au niveau mondial sous la forme de plusieurs documents et plateformes, dont les volumes 2 et 3 des *Bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable* (10, 11), publiés par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et le *Report on South-South Cooperation in Ibero-America 2019* (12), publié par le Secrétariat général ibéro-américain. De plus, l'OPS a également contribué à la publication d'un rapport sur les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable dans les petits États insulaires en développement (Faire progresser la voie de la SAMOA et parvenir à un redressement durable).<sup>6</sup>

18. Grâce au développement de projets dirigés par les pays, l'OPS a mobilisé avec succès des ressources du Fonds de développement du partenariat Inde-Nations Unies pour appuyer les prestations de coopération technique du BSP et la riposte à la pandémie de COVID-19 à la Grenade (US\$ 100.000),<sup>7</sup> au Belize (\$1 million), au Guyana (\$968.000) et à Trinité-et-Tobago (\$1 million).

19. Des webinaires de mobilisation des ressources ont été organisés avec les bureaux de pays et autres entités pertinentes, qui ciblaient les cas de figure autorisant des initiatives sur le mode de coopération entre les pays, tels le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (ou Fonds IBAS) qui regroupe l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, le Fonds pour la coopération triangulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ, selon le sigle allemand) et les divers fonds fiduciaires multipartenaires des Nations Unies.

20. L'OPS continue également de travailler en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud afin de faciliter et peupler la plateforme

<sup>6</sup> Le rapport est disponible en anglais sur :

<https://www.southsouth-galaxy.org/publications/good-practices-in-south-south-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development-in-sids/>

<sup>7</sup> Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.



South-South Galaxy en vue d'élargir la diffusion des bonnes pratiques de l'OPS et des enseignements tirés de la coopération entre les pays.

### **Mesures nécessaires pour améliorer la situation**

21. L'OPS continuera de collaborer étroitement avec les organismes de coopération internationale, les mécanismes d'intégration régionale et les autres partenaires pour promouvoir la coopération entre les pays pour le développement de la santé.

22. Le BSP maintiendra ses efforts de diffusion des bonnes pratiques et des enseignements tirés en matière de coopération entre les pays, et pour assurer la continuité des actions d'enregistrement, de documentation et d'analyse de la coopération entre les pays et de son impact sur le développement de la santé.

23. Il continuera également d'appuyer la coopération entre les pays sur les questions transversales (genre, équité, droits de l'homme et ethnicité), ainsi qu'avec les pays clés et les populations vivant en situation de vulnérabilité (par exemple, les femmes, les enfants et les adolescents).

24. Les États Membres sont encouragés à continuer de partager leurs meilleures pratiques et les enseignements tirés, ainsi qu'à appuyer les échanges et les partenariats dans le cadre de la coopération entre les pays pour le développement de la santé.

### **Mesure à prendre par le Conseil directeur**

25. Le Conseil directeur est invité à prendre note de ce rapport et à formuler tout commentaire qu'il juge pertinent.

### **Références**

1. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques [Internet]. 52<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 65<sup>e</sup> session du Comité régional ; du 30 septembre au 4 octobre 2013 ; Washington, DC. Washington : OPS ; 2013 (résolution CD52.R15) [consulté le 6 avril 2021]. Disponible sur : <http://iris.paho.org/xmlui/handle/123456789/4443>.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques [Internet]. 52<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 65<sup>e</sup> session du Comité régional ; du 30 septembre au 4 octobre 2013 ; Washington, DC. Washington : OPS ; 2013 (document CD52/11) [consulté le 6 avril 2021]. Disponible sur : <http://iris.paho.org/xmlui/handle/123456789/4404>.

3. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapports d'avancement sur les questions techniques : La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques : rapport d'avancement. [Internet]. 29<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine, 69<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS aux Amériques ; du 25 au 29 septembre 2017 ; Washington, DC. Washington : OPS ; 2017 (document CSP29/INF/7) [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/34430>.
4. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapports d'avancement sur les questions techniques : La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques : rapport d'avancement. [Internet]. 57<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS, 71<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2019 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2019 (document CD57/INF/10-D) [consulté le 6 avril 2021]. Disponible sur :  
[https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com\\_docman&view=download&alias=49662-cd57-inf-10-d-f-cooperation-developpement&category\\_slug=cd57-fr&Itemid=270&lang=fr](https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&view=download&alias=49662-cd57-inf-10-d-f-cooperation-developpement&category_slug=cd57-fr&Itemid=270&lang=fr).
5. Organisation des Nations Unies. État de la coopération Sud-Sud : Rapport du Secrétaire général [Internet]. Soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale ; 16 et 17 septembre 2020 ; New York, NY. New York : Nations Unies ; 2019 (document A/74/336) [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur : <https://undocs.org/fr/A/74/336>.
6. Organisation des Nations Unies. État de la coopération Sud-Sud : Rapport du Secrétaire général [Internet]. Soixante-quinzième session de l'Assemblée générale ; 30 septembre 2020 ; New York, NY. New York : Nations Unies ; 2020 (document A/75/371) [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur : <https://undocs.org/fr/A/75/371>.
7. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 : l'équité au cœur de la santé [Internet]. Washington, DC : OPS ; 2020 (*Document officiel 359*) [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur :  
<https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/51599/CD57-OD359-f.pdf>.
8. Organisation mondiale de la Santé. COVID-19 Strategic preparedness and response plan [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2021 (WHO/WHE/2021.02) [consulté le 6 avril 2021]. Disponible en anglais sur :  
<https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1335425/retrieve>.

9. Organisation des Nations Unies. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 [Internet]. Soixante-dixième session de l'Assemblée générale ; 21 octobre 2015 ; New York, NY. New York : ONU ; 2015 (résolution A/RES/70/1) [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur : <https://undocs.org/fr/A/RES/70/1>.
10. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Bonnes pratiques en matière de CSST pour le développement durable – Vol. 2 (2018) [Internet]. New York : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; 2018 [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible sur :  
[https://drive.google.com/file/d/1IBljquwU41mw9LsCEwkqU-lyZXSb6T4\\_/view](https://drive.google.com/file/d/1IBljquwU41mw9LsCEwkqU-lyZXSb6T4_/view).
11. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Good Practices in SSTC for Sustainable Development – Vol. 3 (2020) [Internet]. New York : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; 2020 [consulté le 6 avril 2021].  
Disponible en anglais sur :  
<https://www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2020/09/Good-Practices-in-SSTC-for-Sustainable-Development-Vol.-3-2020-Digital-Light-FINAL.pdf>.
12. Xalma C, Dutto M, Vargas N. Rapport 2019 sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine [Internet]. Madrid : Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) ; 2019 [consulté le 6 avril 2021]. Disponible en anglais sur :  
<https://www.segib.org/en/?document=informe-de-cooperacion-sur-sur-en-iberoamerica-2019>.

- - -